

# Transaction immobilière et négociation - Classe virtuelle

Immobilier - 2023

## En résumé

En réponse au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016, CCI Formation - établissement de la Chambre de Commerce et d'industrie de Grenoble - en partenariat avec CCI France, optimise vos temps de formation obligatoires en vous proposant une offre de formation conçue avec des professionnels de votre secteur, en lien avec vos besoins et adaptée à vos rythmes de travail.

**Votre objectif** : mettre à jour vos connaissances techniques métier mais également développer vos compétences transversales et vos savoir-faire.

Cette formation est proposée, à distance, en classe virtuelle, en 4 demi-journées.

## Objectifs :

Maîtriser les techniques de vente, le droit des contrats et de la transaction.  
Le contrat de vente en immobilier, l'obligation de conseil, la communication et la déontologie.

## Prérequis :

Une première expérience dans le domaine est souhaitée.

## Participants :

Tout(e) salarié(e) d'une agence immobilière.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

## Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, expert dans le domaine de l'immobilier.  
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

### 1. L'analyse du marché

Les différentes approches, le marché immobilier et son environnement, les intervenants, les sources documentaires.

L'analyse patrimoniale.

Evaluation des coûts d'acquisition, capacité de remboursement, découverte.

### 2. Le droit

La loi Hogue, l'agent immobilier et sa responsabilité, les contrats et conditions de validité, l'offre d'achat, les mandats, les promesses, la VEFA (Vente et Etat Futur d'Achèvement).

### 3. La déontologie

Respect et conseil.

**680 €**

Net de taxe par personne

T6 TRANSACIMMOCV 20-B22



2 jours, soit 14 heures



Formation à distance



Classe virtuelle

## Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 15 juin 2023, jeu 22 juin 2023



## 4. La mise en oeuvre

Les différents produits immobiliers : biens, habitations, entreprises, placements, et leurs spécificités.

L'estimation de la valeur vénale.

Les 5 méthodes, la limite entre estimation et expertise.

Transaction.

La découverte, l'argumentaire et traitement des objections, la sauvegarde des honoraires.

## 5. La communication

Règles de base, les réseaux sociaux, l'impact de la loi ALUR.

# Méthodes, moyens et suivi

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Cette formation est organisée en classe virtuelle, à distance via la plateforme TEAMS.

Un mode opératoire pour votre première connexion ainsi que les accès et les coordonnées du support technique vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

### Configuration requise

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'un téléphone, d'une adresse mail et d'une webcam.

### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

**Pour la séquence en classe virtuelle**, les exercices se présentent sous différents types de modalités pédagogiques telles le visionnage de vidéos, la lecture de texte, la discussion à 'brûle-pourpoint' et le co-working en sous groupe.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Pour les séquences en classe virtuelle, chaque stagiaire émarge les heures réalisées au cours de la session en présentiel suivante ou bien par envoi de feuille d'émargement par scan.

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires lors des séances de formation à distance en web conférence.

### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

